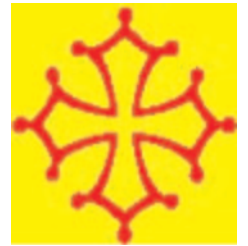


"Il faut tout dire. La première des libertés est la liberté de tout dire."

Maurice BLANCHOT



Numéro 54



Début Mars 2010 ...!

Vous avez peut-être entendu parler de la loi LOPPSI 2, je dis peut-être car dans les médias, cette loi ne fait pas grand bruit, mais elle sera votée comme beaucoup d'autres en catimini par notre gouvernement (bien aimé ..., il ne faut pas prendre de risques inutiles !!!) ...

Sous couvert de lutte contre le terrorisme vous allez être davantage flicqués, pardon protégés..., vous serez également soumis à de nouveaux scanners corporels, (puisqu'on vous dit que c'est pour votre bien ...!!), scanner qui, soit-dit en passant, poserait quelques problèmes médicaux (1) en plus du fait que vous apparaissiez nu ?! dans une vitrine ...

Sous couvert de lutte contre la pédo-pornographie, votre internet va être filtré ...

La loi autorisera la pose de mouchard sur vos ordinateurs ...

Sachez que dorénavant, vous ne serez plus surveillés par toutes les caméras qui fleurissent sur tous nos murs, mais vous serez protégés.

etc...,

Rassurez-vous, tout cela sous la surveillance d'un homme indépendant qu'est le juge d'instruction ?! c'est bête, il va justement être supprimé ... Alors ce sera sous la bienveillante décision d'un procureur ... là encore, c'est bête..., celui là, il est plutôt aux ordres ...

En fait, 48 pages ([ici](#)) de privation de liberté, qui n'auraient pas déplues au gouvernement Chinois ...

Mais puisqu'on vous dit que c'est pour votre bien ...

(1) Machines à ondes submillimétriques : Récemment, une équipe de scientifiques américains a montré qu'il était possible, in vitro, d'induire indirectement des lésions de la double hélice d'ADN par un effet de résonance (...) Ces résonances provoquent la formation de microbulles qui peuvent entraîner des ouvertures spontanées dans la structure de double hélice de l'ADN (...) ce qui pourrait avoir un impact sur l'expression génétique.(extrait de «newssanté »)

Sommaire :

- Page 1 : Edito par J. Durand.
- Page 2 : LOPPSI 2 par E. Bernabé
- Page 3 : «Compte-rendu» du GT du 1^{er} mars

Agenda :

- CTPS/DR le 8 (ou 9) mars !!
- Le 23 mars (ou avant...!?) ... **GREVE**

LOPPSI 2: UNE TENTATIVE AVORTEE (POUR L'INSTANT) DE DEMEMBREMENT DE LA DOUANE

Comme vous l'avez peut être suivi dans les médias, l'assemblée nationale examinait ces dernières semaines le projet de loi d'orientation et de programmation de la performance de la sécurité intérieure (ouf!), dite loi LOPPSI 2.

Cet examen a surtout permis à quelques parlementaires UMP de lancer un « ballon sonde » dirons nous, qui nous concerne directement.

L'amendement 240, ça vous dit quelque chose ? Rien ?

Il était déposé par Mr Lagarde, député Nouveau centre (ndlr : succursale centriste de l'UMP) Que prévoyait il, cet amendement ?

Oh, rien de bien méchant: juste le rattachement organique de la douane du ministère des finances vers le ministère de l'intérieur! Le tout au nom de la lutte contre la criminalité et la mutualisation des moyens. On rassure tout de suite ceux d'entre vous qui seraient fragiles du cœur, l'amendement a été retiré suite à avis défavorable du gouvernement, qui ne l'a pas jugé hors de propos, mais juste « prématuré »

Vous aurez tous compris les conséquences d'un tel rattachement: ni plus ni moins que le démantèlement pur et simple de la douane.

Car la douane, contrairement à ce que certaines personnes à courte vue et idées simplistes pensent, ce ne sont pas deux branches qui se regardent en chiens de faïence, c'est une complémentarité, une transversalité des missions qui fait notre force et (eh oui) notre efficacité.

Ne nous y trompons pas, ce qui intéresse les députés, et éventuellement le ministère de l'intérieur, ce sont les 5000 agents de la surveillance, ses pouvoirs, ses uniformes (et ce qu'il y a dedans, encore que...), ses gyrophares, et rien d'autre.

Pour les agents de la surveillance, l'avenir serait fait d'opérations conjointes systématiques avec police et gendarmerie (dites opérations touf-touf), de rétrécissement de leur liberté d'action, voire à terme d'une fusion avec la Police aux Frontières.

Les 5000 agents AG et OP/CO seraient eux gentiment (mais fermement) réorientés vers la DGFIP, et leurs missions éclatées, dispersées, façon puzzle, entre plusieurs sous-directions de Bercy.

Science fiction ? Cet amendement est la preuve que ce scénario est loin de ressembler à « 2012 » (le film, pas le barnum hors de prix made in DG de l'an dernier), mais bien à une réflexion menée en haut de l'état quant à l'avenir de notre administration.

Ce n'est que partie remise, la proposition reviendra avec beaucoup plus de force et de détermination après les échéances électorales majeures, dans deux ans.

Vous ne pourrez pas dire après: « on ne savait pas »



A l'heure où vous lirez ces lignes, le groupe de travail prévu ce jour lundi 1^{er} mars à 9 h a tourné court ... en effet, devant une telle mauvaise volonté et une telle négation du dialogue social, qui anime notre hiérarchie régionale depuis trop longtemps déjà, et surtout depuis le lavage de cerveau autrement appelé CAP 2012, devant tant de mépris, Le SNADCGT a décidé de ne pas participer à ce groupe de travail ...

Vous trouverez ci-dessous, la déclaration qui a été lue par la représentante du SNADCGT au directeur avant l'ouverture du GT.

Ce GT aurait du être l'occasion de «discuter» de l'organisation des futurs VICI décidés unilatéralement et créés de façon fantaisiste, sans aucune concertation des agents concernés et qui eux, connaissent la matière Ces futurs VICI, dont le 1^{er}, celui de Beziers va être créé dans la précipitation, et mis en place courant avril, avec toutes les incertitudes qui vont avec ... que notre hiérarchie n'avait pas jugé bon d'anticiper, (en vrac, superficie et organisation des locaux, fonctionnalité, étude de faisabilité pour les archives, condition de travail, éloignement et problèmes familiaux, situation du local, etc ...)

Nous aurons l'occasion, lors de la prochaine réunion statutaire qu'est le CTPS/DR, qui se tiendra le 8 ou le 9 mars, (organisation «made in Montpellier» habituelle...!!!), d'exprimer une fois encore les revendications des personnels face à ce déni de concertation ...

DU DIALOGUE SOCIAL BY MARCOS



Monsieur le directeur,

Depuis plus d'un an nous vous réclamions les chiffres fiables sur lesquels vous étiez censé avoir basé votre étude et vos calculs des charges de travail des services VITI et CI.

Quatre jours avant ce groupe de travail, pour lequel nous avons reçu des documents ... appelons ça comme ça ... Il vous aura donc fallu tout ce temps pour obtenir des chiffres auprès de vos chefs de services ...bref ...

Puisque les chiffres ont encore une fois changé :

Toutes les études que vous avez faites jusqu'alors sur la charge de travail, le découpage des communes, les effectifs nécessaires pour effectuer ces missions, etc ...sont basées sur des chiffres erronés et donc sont FAUSSES .

Vous voulez donc nous présentez aujourd'hui votre projet d'il y a un an, qui n'a pas varié d'un iota, malgré toutes les corrections et évolutions chiffrées.

Vous prenez donc tous vos sujets ainsi que leur représentants pour des imbéciles...

Il est néanmoins vrai que nous étions demandeurs ... mais de quelque chose de cohérent et de constructif et ... correct, pas d'une énième réunion où vous essaieriez une fois de plus de faire passer votre pseudo réforme incohérente et uniquement dictée par la DG et sa politique de suppression de postes et d'économies budgétaires.

Apparemment, c'est votre vision de la concertation et du dialogue social, inutile de vous dire que ce n'est pas la nôtre, nous ne participerons donc pas à cette mascarade, et puisque vous semblez pressé, vu que le CTPS/DR est prévu le 8 mars (ou le 9, ou pas, ...!!), pour entériner votre projet, il ne vous reste que 7 jours pour revoir votre copie .